Image not found or type unknown

Falsification kilométrage

Par **babe_91**, le **28/12/2015** à **19:14**

bonjour,

Alors voila ma situation en février 2015 j'ai une voiture BMW série 1 chez un professionnel avec un kilométrage de 128000 km provenance d'Allemagne.
Il y a quelques jour je voulais faire une annonce pour vendre mon véhicule mais en regardant dans la pochette fourni avec la voiture je suis tombé sur une facture du TÜV (contrôle technique allemand)de l'ancien propriétaire,il s'avère qu'en 2013 elle avait déjà 218000km et une autre de 2011 166000km.
Donc je suis allé chez le garagiste pour avoir des explications et comme j'ai vu sur le forum qu'il fallait tenter de trouvé un accord à l'amiable donc je lui est proposé qu'il me reprenne le véhicule ou qu'il m'en fournisse un de même valeur il a de suite refusé et qu'il était intouchable.

J'en arrive à ma question dès a présent quels sont mes recours face a cette situation ? puis-je l'amener devant le tribunal d'instance et si j'ai mes chances devant le juge?dois-je prendre un avocat merci d'avance pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **29/12/2015** à **11:18**

Bonjour,
letter RAR à son attention avec ce que vous avez trouvé dans la voiture (copie bien sur !) avec menaces de saisir la justice si il ne bouge pas ! et vous verrez sa reaction !? sinon plainte oui et avocat certainement ! Même si il est de bonne foi en tant que professionnel il doit assumer !

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés